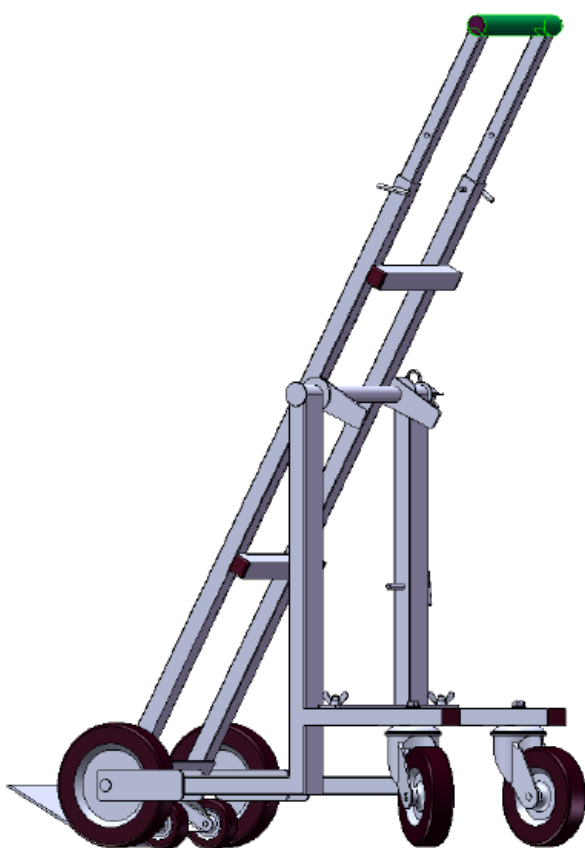


NOTICE D'INSTRUCTIONS

MANUDIABLE 125 KG

« NOTICE ORIGINALE »




Ets MANUDIABLE
160, route des Aiguillons
74380 NANGY

Sommaire


1. Application	3
2. Précautions de sécurité	3
3. Présentation du MANUDIABLE	4
4. Environnement	5
5. Utilisation	5
6. Entretien	8
7. Vérification réglementaire.....	8
8. Stockage.....	8
9. Pièces de rechange	8
10. Déclaration CE de conformité.....	9


1. Application


Le MANUDIABLE s'utilisent uniquement pour le chargement et le déchargement de bouteilles de gaz dans un véhicule.

 L'appareil peut être s'avérer dangereux pour des utilisateurs non formés ou en cas d'utilisation incorrecte. Avant toute utilisation, il est nécessaire de lire avec attention et assimiler les instructions de cette notice.

2. Précautions de sécurité

 Le MANUDIABLE peut, cependant, causer des blessures ou dommages s'il est mal utilisé ou employé pour d'autres applications que celles prévues ou si les précautions de sécurité ne sont pas respectées. Veuillez lire et respecter les instructions suivantes.

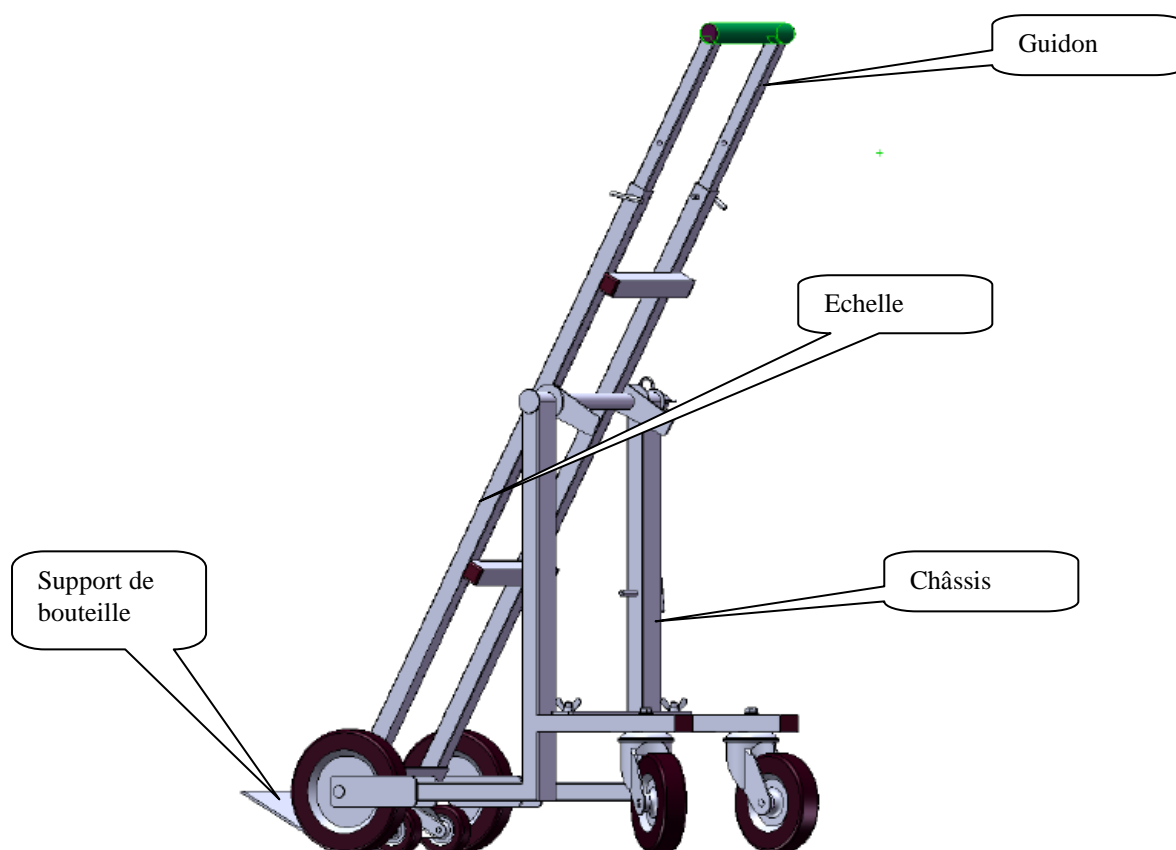
 Le port de chaussures de sécurité et de gants de manutention est obligatoire pour l'utilisation du MANUDIABLE.

 Lors du basculement du MANUDIABLE, il peut être nécessaire d'exercer un effort allant jusqu'à 20 kg sur le guidon. Avant d'effectuer cette opération :

- Assurez-vous d'être dans une position stable.
- Veillez à ce qu'il n'y ait pas d'autres personnes à côté du MANUDIABLE.
- Tenez le guidon à deux mains pendant toute l'opération.

 N'utilisez le MANUDIABLE que sur un sol dur et plat.

3. Présentation du MANUDIABLE




- Charge maximale : 125 kg
- Dimensions des bouteilles :
 - Longueur : de 0,9 à 1,8 m
 - Diamètre : de 230 à 250 mm
- Poids : 100 Kg

4. Environnement

Le MANUDIABLE est prévu pour une utilisation en milieu industriel, et sur un sol dur et plat.


5. Utilisation

 Avant chaque utilisation, procéder à une vérification générale de l'état du manudiable.

CHARGEMENT D'UNE BOUTEILLE

1°) Mise en place de la bouteille

- Charger la bouteille sur le plateau du MANUDIABLE en tenant la bouteille d'une main et le MANUDIABLE de l'autre main.

 Pendant cette opération, maintenir verticalement le MANUDAIBLE



- Arrimer la bouteille avec les 2 sangles prévues à cet effet.




- Une fois la bouteille contre l'échelle du MANUDIABLE, incliner l'ensemble.




2°) Déplacement de la bouteille

- Déplacer le MANUDIABLE en marche arrière et avec la bouteille en position inclinée.

 Pendant cette opération, veiller à ne pas passer une marche qui pourrait nuire à la stabilité du MANUDIABLE

3°) Basculement de la bouteille

- Préparer le véhicule
- Positionner le MANUDIABLE devant le coffre du véhicule
- Saisir le guidon à deux mains et exercer un effort vertical pour amener la bouteille en position horizontale

 Lors du basculement du MANUDIABLE, il peut être nécessaire d'exercer un effort allant jusqu'à 20 kg sur le guidon



4°) Chargement de la bouteille dans le véhicule

- Pousser le MANUDIABLE dans le véhicule et ne reposer le MANUDIABLE que quand les 2 butées sont dans le coffre.
- Pour les bouteilles longues, retirer la barre stabilisatrice.
- Basculer les roues.



- Avancer le MANUDIABLE
- Arrimer le MANUDIABLE dans le véhicule.



DECHARGEMENT D'UNE BOUTEILLE

Procéder de façon inverse.

6. Entretien

Tous les 6 mois : procéder à un examen visuel approfondi du MANUDIABLE :

- Etat des roues
- Présence des goupilles sur les axes
- Etat des châssis, de l'échelle et du guidon (vérifie l'absence de déformations, ou de défauts sur les soudures...)
- Etat des sangles d'arrimage

Aucun graissage n'est nécessaire.

7. Vérification réglementaire

En France, le manuable est soumis à l'arrêté du 1/03/2004.

Pour les autres pays, vous référer aux réglementations nationales applicables.

Les coefficients d'épreuve utilisés sont 1,10 en dynamique et 1,50 en statique.

Nota : le manuable a fait l'objet d'essais d'aptitude à l'emploi par le fabricant.

8. Stockage

En cas de non utilisation du MANUDIABLE, le stocker à l'abri de l'humidité.

9. Pièces de rechange

Les capacités de charge, par roue, des roues à utiliser sur le MANUDIABLE sont :

- Roues fixes : 205 kg
- Roues tournantes : 135 kg
- Petites roues sous le plateau support de bouteilles : 100 kg

10. Déclaration CE de conformité

Le fabricant,

Ets MANUDIABLE
160, route des Aiguillons
74380 NANGY

Déclare que :

Le manuable 125 kg
N° série : 1

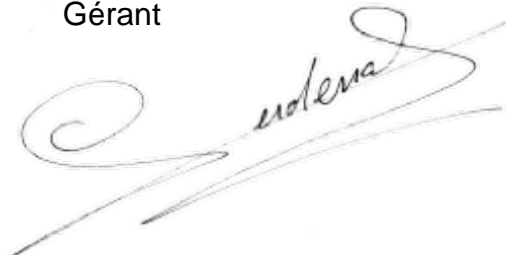
Répond aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive
« Machines » 2006/42/CE.

Personne autorisée à constituer le dossier technique : M. Hervé VERDENAL

Fait à Nangy, le 29 avril 2015

M. Hervé VERDENAL

Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Verdénal', written over a horizontal line.